

TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS AND CONTRACTORS

Title	Funding Code	Type of engagement	Duty Station:
Consultant international pour l'élaboration de la politique nationale d'évaluation de la RDC 2025- 2030		<input checked="" type="checkbox"/> Consultant	Kinshasa RDC

Purpose of Activity/Assignment:

1. CONTEXTE DU PAYS

Deuxième pays le plus grand en Afrique par sa superficie après l'Algérie, la RDC est aussi le quatrième le plus peuplé après le Nigeria, l'Éthiopie et l'Égypte. Il compte, selon les dernières estimations, 98 370 000 habitants en 2019 dont 55% ont moins de 18 ans (Annuaire Statistique, 2020). Cette population, majoritairement jeune, constitue une force productive mais qui éprouve d'énormes difficultés pour intégrer efficacement le marché de l'emploi salarié ou l'auto-emploi. Il a un taux d'accroissement naturel important de 3,2 % (Annuaire Statistique, 2020), des taux élevés de natalité et de fécondité respectivement de 42,4% et 194,2% (MICS-Palu, 2018).

La RDC est qualifiée de scandale géologique en raison de l'abondance et de la diversité des ressources minières (1 100 minéraux et métaux précieux répertoriés). Elle regorge de minéraux hautement stratégiques tels que le cobalt et le cuivre, mais aussi l'or, le diamant, le pétrole, un potentiel hydroélectrique immense, des terres arables importantes, une biodiversité immense et la deuxième plus grande forêt tropicale du monde.

Malgré ces énormes potentialités, environ 74,6 % des Congolais vivent avec moins de 2,15 dollars par jour et 66,9% des enfants sont dans des ménages vivant avec moins de 2,15\$/j (Banque Mondiale, 2023). Il s'ajoute que 74,6% des enfants (environ 40 millions d'enfants) de la RDC sont victimes de la pauvreté multi dimensionnelle.

Cette situation de pauvreté quasi généralisée est, entre autres, la conséquence de décennies de conflits armés et interethniques que le pays a traversés, et qui continuent de marquer le cours de l'histoire de ce pays. Elle découle aussi de la récurrence des catastrophes naturelles, des épidémies, des crises politiques, socio-économiques et humanitaires.

Face à cette situation, les gouvernements successifs, sous la pression de la population et d'une société civile de plus en plus exigeantes et ouvertes sur le monde, ont initié des démarches de gestion de la chose publique pour répondre à la demande sociale et de croissance économique. C'est ainsi que le pays est en train de mettre en œuvre les mécanismes pour qu'en 2028 (après le rendez-vous manqué de 2024), il puisse passer au budget programme en vue de permettre la formulation et l'exécution du budget en mode programme.

C'est dans cette perspective que le Cadre Budgétaire à Moyen-Terme (CBMT) 2024-2026 envisage le « renforcement de l'orthodoxie dans la gestion des finances publiques et dégager des marges budgétaires supplémentaires au profit des dépenses prioritaires, par notamment la poursuite d'une gestion sur base caisse, le respect des plafonds budgétaires en vue d'éviter le dépassement budgétaire et d'éviter d'évincer les dépenses d'investissements nécessaires au relèvement des défis du pays ainsi que par le respect strict des outils de programmation infra-annuelle des dépenses lors de l'exécution de celles-ci et leur cohérence avec le budget » en vue de permettre la mise en œuvre effective des politiques publiques.

Cependant, avec l'appui de l'UNICEF, le diagnostic des capacités évaluatives réalisé en RDC a scruté l'écosystème de la fonction de l'évaluation de manière systémique en analysant les principaux enjeux démocratiques, stratégiques et techniques de l'institutionnalisation de la fonction de l'évaluation en RDC en considérant la pertinence des défis liés à ceux-ci (Il s'agit de porter l'analyse sur « ce qui est ? ») et en mettant en perspective l'importance de ces enjeux dans le cadre de l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques de développement et l'efficacité des lois en RDC (Il s'agit de projeter « ce qui devrait être »).

2. JUSTIFICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ÉVALUATION

En RDC, l'évaluation des programmes et politiques publiques n'est pas une pratique courante si bien que les processus de planification, d'élaboration ou de révision des politiques et programmes et de leur budgétisation, ne se basent pas

sur des données probantes en vue d'améliorer leur efficacité, efficience et leur impact. Dans une perspective d'apprentissage pour une amélioration continue des mécanismes de mise en œuvre des politiques publiques mais aussi de redevabilité, il est nécessaire que les politiques publiques et les programmes gouvernementaux fassent l'objet d'évaluation. Au regard de nombreux enjeux (stratégiques, techniques, démocratiques, constitutionnels) et défis relevés par le diagnostic, plusieurs raisons justifient l'adoption de la Politique Nationale de l'Évaluation (PNE) respectant l'offre et la demande et fondée sur la vision, sur le moyen et long terme en vue, notamment de :

- s'assurer du bon emploi des ressources publiques (financières et non financières) par les personnes en charge de la mise en œuvre de politiques et programmes publics de développement et des lois,
- donner confiance aux citoyens en matière de la mise en œuvre et l'efficacité des interventions de développement dans le pays et les instances de mise en œuvre,
- établir des règles pour les évaluations au niveau de l'État (normes et standards) ;
- guider les institutions de l'État et les praticiens de l'évaluation en établissant les mécanismes et systèmes d'évaluation nécessaires,
- conduire les évaluations de manière objective, indépendante et impartiales,
- encadrer la responsabilité de l'État en matière de pertinence, d'efficience, d'efficacité, d'impact et de durabilité des politiques et programmes de développement, et de l'effectivité et l'efficacité des lois,
- répondre aux besoins de développement des capacités nationales d'évaluation,
- mettre l'accent sur l'évaluation comme une exigence de la planification et la programmation,
- programmer les mandats d'évaluation en fonction des besoins stratégiques du pays,
- encadrer les rôles de la société civile en matière d'évaluation et de redevabilité, et
- professionnaliser la pratique de l'évaluation et l'accréditation des évaluateurs et évaluatrices en RDC.

Ainsi, il est nécessaire d'avoir une politique nationale d'évaluation qui dessine les contours de l'exercice de la fonction évaluation en RDC, conçoit le cadre institutionnel promouvant la culture évaluative dans les administrations publiques, et édicte les normes, les principes et les critères à prendre en compte. Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire que l'évaluation des politiques publiques se trouve au cœur de la gouvernance publique, car elle permet d'apprécier la valeur des interventions publiques, de prendre des décisions éclairées et d'optimiser l'utilisation des ressources publiques.

Scope of Work:

3. BUT ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ÉVALUATION

3.1. But de la politique nationale de l'évaluation

Tout en prenant en compte ce qui précède, et partant de l'Étude sur le diagnostic et la cartographie des capacités évaluatives en RDC, le consultant qui sera recruté aura pour tâche de développer la politique nationale d'évaluation de la RDC dont le but ultime est d'intégrer l'évaluation au cycle de gestion des politiques publiques pour aider à la prise de décisions et guider l'action de l'État.

3.2. Objectifs de la politique nationale de l'évaluation

L'objectif général de la Politique Nationale d'Évaluation est de proposer un cadre conceptuel, méthodologique, organisationnel (élaborer les attributs d'un organe de contrôle et de coordination de la PNE) à même de contribuer à la promotion d'une bonne gouvernance et définir les types d'évaluation auxquels les politiques et programmes publics seront soumis.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Promouvoir la culture évaluative au sein de l'administration publique ;
- Instaurer un système de budgétisation et de planification financière des activités évaluatives
- Contribuer à l'optimisation et à l'utilisation rationnelle des ressources publiques ;
- Aider à la capitalisation des connaissances et à la diffusion des bonnes pratiques de gestion publique ;
- Systématiser la redevabilité/ la reddition de compte et la bonne gouvernance au sein de l'Administration publique ;
- Proposer des voies et moyens nécessaires au renforcement du système statistique national
- Décrire explicitement les types d'évaluation qui devront être utilisés
- Proposer les dispositions relatives à la révision de la PNE

- Proposer un cadre légal et réglementaire relatif à l'évaluation
- Développer un plan budgétisé pour le développement des capacités d'évaluation
- Définir les domaines qui doivent être couverts par l'évaluation pour chaque cycle budgétaire

4. RESULTAT ATTENDU

Le résultat attendu est la mise à disposition d'un document de la politique nationale de l'évaluation accepté et validé par les parties prenantes.

5. STRUCTURE DU DOCUMENT

Le document devra tenir sur 80 pages maximum (sans compter les annexes). Il devra être structuré comme ci-dessous :

1. Introduction
2. Contexte et justification
3. Définition des concepts-clés
4. Diagnostic
5. Orientations stratégiques
6. Finalité et objectifs de la politique nationale d'évaluation
7. Enoncé de la politique nationale d'évaluation
8. Champ d'application, normes et principes
9. Méthodes
10. Catégories et types d'évaluation
11. Mesures de mise en œuvre
12. Conditions de succès
13. Développement du système statistique nationale
14. Suivi & Evaluation

La politique nationale d'évaluation devra être accompagnée d'un document d'une quarantaine de pages portant sur l'analyse des parties prenantes et comprenant une stratégie de communication pour la promotion de l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'un plan d'actions de mise en œuvre de la PNE.

6. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Il est attendu du consultant qu'il conduise les travaux sur la base d'une approche participative et inclusive. Cette démarche devra être basée sur une analyse des parties prenantes pour identifier leurs différents profils et concevoir en conséquence les approches de négociation pertinentes pour une acceptabilité et une appropriation de la Politique Nationale d'Evaluation.

En ce qui concerne les méthodes de collecte de données, elles s'articuleront principalement autour de la revue documentaire et la collecte de données primaires qualitatives auprès des institutions gouvernementales, la société civile, des acteurs clés des dispositifs nationaux et sectoriels de mise en œuvre des programmes et politiques publiques et des structures d'enseignement et de formation.

Modalité de paiement

Conformément à la politique de l'UNICEF, le paiement est effectué en fonction des livrables approuvés. Cela veut dire que le paiement ne sera effectué qu'après validation du livrable par le Bureau Pays (en collaboration avec le Bureau Régional) selon les normes et standards de qualité. Aucun paiement anticipé n'est autorisé, sauf dans des circonstances exceptionnelles contre garantie bancaire, dans la limite de 30 % de la valeur totale du contrat dans les cas où des achats anticipés, par exemple pour des fournitures ou des voyages, peuvent être nécessaires.

Le candidat sélectionné sera régi par et soumis aux conditions générales de l'UNICEF pour les contrats individuels.

Durée de la consultation

La consultation s'étalera sur une durée de 04 mois (Juillet 2024 et Octobre 2024).

Moyen de transport :

Le consultant pourra effectuer deux missions Le transport sur terrain localement est à la charge du consultant, qui présentera la facture pour remboursement après la mission.

7. UTILISATION ET UTILISATEURS DE LA PNE

Les utilisateurs et l'utilisation de ce document sont listés dans le tableau ci-dessous :

Utilisateurs	Utilisation du document de PNE
Le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer la fonction évaluation dans la constitution du pays ➤ Systématiser l'évaluation des projets de loi de finances, l'exécution des lois, des recommandations, des résolutions et des politiques publiques
Le Gouvernement	Mettre en cohérence et activer les dispositions réglementaires relatives à la fonction d'évaluation dans l'Administration Publique ainsi que les attributions communes et spécifiques des Ministères en matière de S&E et autres fonctions de gestion.
<i>Cour des Comptes</i>	Faciliter la mise en œuvre de l'article 29 de la loi organique organisant la Cour des comptes « <i>La Cour des comptes évalue les politiques, les programmes et les actions publics mis en œuvre (...)</i> ».
<i>Inspection Générale des Finances</i>	Servir d'appui additionnel pour remplir sa mission qui consiste à faire le <i>contrôle, l'audit et pour mettre en exergue celle qui consiste à faire l'évaluation en matière administrative, économique et financière, pour le compte des ministres chargés de l'économie et du budget.</i>
<i>Conseil Économique et Social</i>	Consécutivement à l'adoption de la Politique Nationale d'Évaluation, le CES pourra bonifier sa mission d'interlocuteur privilégié sur les questions économiques et sociales de la Présidence de la République, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Gouvernement et des provinces en se basant sur des données probantes issues des évaluations.

8. PLAN DE TRAVAIL INDICATIF DU CONSULTANT

La présente consultation sera réalisée entre Juillet 2024 et Novembre 2024. Il devra se dérouler en trois principales phases décrites en tableau ci-dessous.

Activités	Nbre de Jours de travail
I. Phase de Préparation	45 Jours
Réunion initiale (en ligne si nécessaire)	
Revue de la littérature, et entretiens préliminaires	
Soumission du rapport du cadrage	
Révision de la note de cadrage sur la base des commentaires du Groupe de Référence	
Soumission de la version finale du Rapport de cadrage	

II. Phase de Collecte des données	15 Jours
Collecte de données sur le terrain	
III. Phase d'Analyse des données	30 Jours
Traitement de l'information collectée	
Analyse des données	
Rapport de terrain et conclusions préliminaires	
Présentation PPT au Groupe de Référence des résultats et conclusions préliminaires	
IV. Phase de Rédaction du Document de la PNE	30 jours
Soumission du Document provisoire	
Soumission du rapport d'analyse des parties prenantes, de stratégie de communication et du plan d'action de la PNE	
Organisation d'un atelier de restitution du document provisoire de la PNE et ses annexes	
Soumission de la version finale du document de la PNE intégrant la note synthèse	

9. LES LIVRABLES

- Le rapport de cadrage, y compris les outils de collecte des données
- Le document provisoire présentant l'ensemble des résultats, conclusions et recommandations
 - o Préparer, organiser et animer un atelier de restitution avec le Groupe de Référence pour discuter sur les résultats, les constats, les conclusions et les recommandations. La présentation PPT de l'atelier sera révisée à la lumière des discussions et remise en même temps que le document final.
- Le rapport d'analyse des parties prenantes, de la stratégie de communication et du plan d'action (à discuter à l'atelier de restitution avec le Groupe de Référence).
- Le document final tenant sur au plus 80 pages prêt à être présenté à l'atelier de consultation/validation.
 - o Préparer, organiser et animer un atelier de validation technique des parties prenantes
- Soumission du document final avec ses annexes révisé à la lumière des commentaires de l'atelier de validation technique pour la validation politique:
 - o Une synthèse pour le public externe de 3 à 5 pages pour servir d'outil de dissémination des principales dispositions du document de PNE
 - o Données brutes collectées et les transcriptions.

10. GOUVERNANCE DE LA CONSULTATION

Un Comité de Pilotage ainsi qu'un comité technique ou Groupe de Référence seront mis en place pour assurer l'appropriation de la Politique Nationale d'Evaluation. Ces structures veilleront à la réalisation de différentes étapes de la consultation et procéderont à la pré validation de différents livrables.

11. PRINCIPES ET CONDUITE ETHIQUE

- *Anonymat et confidentialité* : L'étude doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.
- *Responsabilité* : Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre le consultant et les informateurs concernant les conclusions et/ou recommandations de l'étude. Les éventuels désaccords devant être indiqués.
- *Intégrité* : Le rapport devra mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TDRs, afin d'obtenir une analyse plus complète du contexte.

- *Incidents* : Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'étude, ils doivent être immédiatement signalés au Gestionnaire de l'étude. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par l'UNICEF dans les présents termes de référence.
- *Validation de l'information* : Le consultant doit garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- *Propriété intellectuelle* : En utilisant les différentes sources d'information, le consultant doit respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.
- *Soumission des rapports* : Si la soumission des rapports est repoussée, ou dans le cas où la qualité des rapports soumis serait nettement plus basse que ce qui a été convenu, l'UNICEF se réserve le droit d'appliquer des sanctions.

12. REMUNERATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les frais de service seront payés en quatre versements comme suit :

- 30% après la validation de la note de cadrage
- 20% après acceptation du document provisoire et le rapport d'analyse des parties prenantes, de la stratégie de communication et le plan d'action.
- 20% après organisation de l'atelier de consultation avec les parties prenantes
- 30% après validation technique de la version finale du document et ses annexes incluant la note de synthèse, les présentations PPT, les données brutes et les transcriptions.

Recours de l'UNICEF en cas de performance insatisfaisante :

Les paiements seront effectués pour les travaux achevés de manière satisfaisante et acceptés par l'UNICEF.

Child Safeguarding

Is this project/assignment considered as "[Elevated Risk Role](#)" from a child safeguarding perspective?

YES NO If YES, check all that apply:

Direct contact role YES NO

If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:

Child data role YES NO

If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):

More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](#) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Budget Year: 2024	Requesting Section/Issuing Office: <i>Politique sociale et evaluation</i>	Reasons why consultancy cannot be done by staff: <i>L'élaboration de la politique nationale d'évaluation est une activité ponctuelle nécessitant des capacités techniques dont la section ne disposent pas actuellement. De plus la section étant sous staffée, il est impératif de faire recours à une ressource externe pour le développement du PNE.</i>
Included in Annual/Rolling Workplan: <input checked="" type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No, please justify:		
Consultant sourcing: <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Both Competitive Selection: <input checked="" type="checkbox"/> Advertisement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Roster Single Source Selection <input type="checkbox"/> (Emergency - Director's approval)		Request for: <input checked="" type="checkbox"/> New SSA – Individual Contract <input type="checkbox"/> Extension/ Amendment
If Extension, Justification for extension: N/A		
Supervisor: Arnaud Houndeganme	Start Date: Juillet 2024	End Date: Octobre 2024

Estimated Consultancy fee			
Activités	Livrables	Nbre de Jours de travail	
I. Phase de Préparation	Rapport de cadrage	45 Jours	
II. Phase de Collecte des données	N/A	15 Jours	
III. Phase d'Analyse des données	N/A	30 Jours	
IV. Phase de Rédaction du Document de la PNE	Document provisoire (résultats, conclusions et recommandation)	30 jours	
	Rapport d'analyse des parties prenantes, de stratégie de communication et du plan d'action de la PNE		
	Document final tenant sur au plus 80 pages prêt à être présenté à l'atelier de consultation/validation. Organisation de l'atelier de consultation avec les parties prenantes		
	Document final avec ses annexes Une synthèse pour le public externe Données brutes		
Minimum Qualifications required*: <input type="checkbox"/> Bachelors <input checked="" type="checkbox"/> Masters <input type="checkbox"/> PhD <input type="checkbox"/> Other <ul style="list-style-type: none"> Avoir un doctorat ou un Master en politiques publiques, santé publique, sociologie, administration publique, sciences politiques ou tout autre domaine pertinent par rapport à l'objet de l'étude ; 		Knowledge/Expertise/Skills required*: <ul style="list-style-type: none"> Expérience solide (au moins 8 ans) dans la formation et le renforcement de capacités en suivi et évaluation ; Avoir de solides expériences en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ; Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration de politiques, plans et stratégies de développement, la conduite d'évaluation de projet de développement ou de politiques publiques, la réalisation de recherches et études ; Justifier d'une forte capacité à diriger et à animer des réunions pluripartites ; Aptitude à établir des priorités de manière efficace pour développer des recommandations ; Capacité avérée à livrer efficacement et dans les délais et à obtenir des résultats ; Expériences de travail avec un large éventail de parties prenantes (OSC, gouvernement, agences de développement international, etc.) par le biais d'une approche consultative 	

- Capacité avérée à livrer efficacement dans les délais et à obtenir des résultats ;
- Excellentes compétences rédactionnelles en français. La connaissance de l'anglais sera un atout.

Evaluation Criteria (This will be used for the [Selection Report](#) (for clarification see [Guidance](#)))

A) Technical Evaluation (e.g. maximum 75 Points)

B) Financial Proposal (e.g. maximum of 25 Points)

13. LE PROCESSUS DE SELECTION

Les consultants intéressés par la conduite de cette étude devront soumettre un dossier comportant les documents suivants :

Offre technique: document de maximum 8 pages qui devra : (a) expliquer leur compréhension des termes de référence; (b) proposer une méthodologie; (c) Les CV des experts membres de l'équipe (consultant international et national).

L'offre technique doit aussi proposer :

- Une description du contexte du pays en lien avec la problématique de l'institutionnalisation de la pratique évaluative ;
- Une ébauche de l'approche qui sera adoptée pour concevoir le document de politique nationale de l'évaluation en vue du développement d'une culture de l'évaluation et une institutionnalisation de la pratique évaluative ;
- Un Plan de travail qui démontre clairement comment les produits attendus seront livrés au plus tard le 30 octobre 2024.

Offre financière: un plan budgétisé couvrant la totalité des activités prévues dans le plan de travail, y compris les arrangements logistiques (DSA et autres frais requis), coûts indirects ainsi que les coûts potentiels liés à la collecte de données, etc.

Elle doit aussi contenir les CV des consultants, leur taux de rémunération journalier, deux copies de rapports d'études similaires réalisées dans le passé et tout autre élément utile.

Les critères et la pondération de chaque offre, y compris l'évaluation de CV, l'offre technique et financière, sont les suivants :

Critères techniques	Maximum de points
Offre technique	
Compréhension des TdRs et objectifs de l'étude	10
Approche méthodologique <ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique • La qualité et la robustesse de la stratégie d'échantillonnage suggérée • Les caractéristiques des méthodes de collecte de données suggérées • La clarté des méthodes d'analyse des données - (y compris l'utilisation de logiciels spécialisés) 	25
Capacité d'organisation pour l'exécution du mandat <ul style="list-style-type: none"> - Expérience antérieure du consultant international dans l'élaboration de politiques nationales en évaluation - Clarté du Plan de travail pour le mandat - Clarté de la répartition des rôles et responsabilités 	25

<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des exemplaires des documents de politiques nationales en évaluation produits dans le passé - Faisabilité technique de la proposition dans les délais 	
Expérience et qualifications des membres de l'équipe <ul style="list-style-type: none"> • Qualifications et expérience des membres de l'équipe proposée • Expérience dans le domaine du renforcement de capacités évaluatives nationales • Expérience dans le domaine de l'élaboration de politiques nationales d'évaluation 	15
Nombre total de points maximum pour l'offre technique	75
Offre financière	25
Nombre total de points maximum pour l'offre Technique et Financière	100

Seules les offres financières des consultants ayant obtenu le seuil de points requis après l'évaluation de leur proposition technique seront analysées. Il est à noter que le nombre total de points attribués pour la composante financière est 25. Le nombre maximal de points sera attribué à la proposition financière la moins disant.

Nombre total de points maximum pour l'offre Technique et Financière = 100 points

15. **CONDITIONS**

Conformément avec la politique de l'UNICEF en matière de gestion des finances publiques, le paiement est effectué en fonction des livrables approuvés. Cela veut dire que le paiement ne sera effectué qu'après validation du Bureau Pays (en collaboration avec le Bureau Régional) selon les normes et standards de qualité. Aucun paiement anticipé n'est autorisé, sauf dans des circonstances exceptionnelles contre garantie bancaire, dans la limite de 30 % de la valeur totale du contrat dans les cas où des achats anticipés, par exemple pour des fournitures ou des voyages, peuvent être nécessaires.

Le candidat sélectionné sera régi par et soumis aux conditions générales de l'UNICEF pour les contrats individuels.

Administrative details: Visa assistance required: <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Home Based <input type="checkbox"/> Office Based:	If office based, seating arrangement identified: <input type="checkbox"/> IT and Communication equipment required: <input type="checkbox"/> Internet access required: <input type="checkbox"/>
Request Authorised by Section Head Arnaud Houndeganme - Chief Social Policy	Request Verified by HR: Estelle Yabi - Chief Human Resources
<i>Approval of Chief of Operations (if Operations):</i> _____ <i>Representative (in case of single sourcing/or if not listed in Annual Workplan)</i>	<i>Approval of Deputy Representative (if Programme)</i> _____ Katya Marino - Deputy Representative

Costs indicated are estimated. Final rate shall follow the "best value for money" principle, i.e., achieving the desired outcome at the lowest possible fee. Consultants will be asked to stipulate all-inclusive fees, including lump sum travel and subsistence costs, as applicable.

Payment of professional fees will be based on submission of agreed deliverables. UNICEF reserves the right to withhold payment in case the deliverables submitted are not up to the required standard or in case of delays in submitting the deliverables on the part of the consultant

Text to be added to all TORs:

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.

The selected candidate is solely responsible to ensure that the visa (applicable) and health insurance required to perform the duties of the contract are valid for the entire period of the contract. Selected candidates are subject to confirmation of fully-vaccinated status against SARS-CoV-2 (Covid-19) with a World Health Organization (WHO)-endorsed vaccine, which must be met prior to taking up the assignment. It does not apply to consultants who will work remotely and are not expected to work on or visit UNICEF premises, programme delivery locations or directly interact with communities UNICEF works with, nor to travel to perform functions for UNICEF for the duration of their consultancy contracts.

UNICEF offers [reasonable accommodation](#) for consultants with disabilities. This may include, for example, accessible software, travel assistance for missions or personal attendants. We encourage you to disclose your disability during your application in case you need reasonable accommodation during the selection process and afterwards in your assignment.